

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1491 Décisions concernant les Services Etat.

n° 1491

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
14 décembre 1963

Numéro JO
n° 12 du 31/12/1963

Date du numéro
31 décembre 1963

TEXTE INTÉGRAL

Le Sergent d'Infanterie de Marine Martin Christian, embarqué par avion à Marseille le 4 décembre, est affecté à la Milice de la Côte Française des Somalis pour compter du 5 décembre 1963, date de son débarquement à Djibouti. Ce sous-officier est affecté à la 3° Compagnie de Milice à Ali-Sabieh pour assurer les fonctions de chef de Poste radio et de secrétaire, en remplacement du Sergent-Chef Placide muté à la 1° Compagnie de Milice.